

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 20 juin 2019

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 164 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Guy ALBERT - Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Christian AMIRATY - Serge ANDREONI - Patrick APPARICIO - Philippe ARDHUIN - Sophie ARTARIA-AMARANTINIS - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALLETTI - Sylvia BARTHELEMY - Marie-Josée BATTISTA - Yves BEAUVAL - André BERTERO - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Odile BONTHOUX - Patrick BORÉ - Jacques BOUDON - Michel BOULAN - Frédéric BOUSQUET - Valérie BOYER - Christian BURLE - Marie-Christine CALATAYUD - Jean-Louis CANAL - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eric CASADO - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Philippe CHARRIN - Maurice CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Monique CORDIER - Jean-François CORNO - Georges CRISTIANI - Sandra DALBIN - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Monique DAUBET-GRUNDLER - Philippe DE SAINTDO - Sophie DEGIOANNI - Jean-Claude DELAGE - Christian DELAVET - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Bernard DESTROST - Nouriat DJAMBAE - Pierre DJIANE - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY-OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Hervé FABRE-AUBRESPY - Nathalie FEDI - Jean-Claude FERAUD - Gilbert FERRARI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY-VLASTO - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Marie-Madeleine GEIER-GHIO - Patrick GHIGONETTO - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Georges GOMEZ - Philippe GRANGE - Albert GUIGUI - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Nicolas ISNARD - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Mireille JOUVE - André JULLIEN - Didier KHELFA - Dany LAMY - Albert LAPEYRE - Michel LEGIER - Gisèle LELOUIS - Gaëlle LENFANT - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Hélène LHEN-ROUBAUD - Marie-Louise LOTA - Antoine MAGGIO - Irène MALAUZAT - Richard MALLIÉ - Joël MANCEL - Bernard MARANDAT - Rémi MARCENGO - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Régis MARTIN - Bernard MARTY - Florence MASSE - Roger MEI - Danielle MENET - Patrick MENNUCCI - Arnaud MERCIER - Xavier MERY - Michel MILLE - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Jean-Claude MONDOLINI - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Yves MORAINÉ - Pascale MORBELLI - Roland MOUREN - Jérôme ORGEAS - Patrick PADOVANI - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Chrystiane PAUL - Roger PELLENC - Christian PELLICANI - Claude PICCIRILLO - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Jean-Jacques POLITANO - Henri PONS - Roland POVINELLI - Véronique PRADEL - Muriel PRISCO - Bernard RAMOND - Julien RAVIER - Martine RENAUD - Jean ROATTA - Georges ROSSO - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Lionel ROYER-PERREAUT - Florian SALAZAR-MARTIN - Isabelle SAVON - Eric SCOTTO - Jean-Pierre SERRUS - Monique SLISSA - Marie-France SOURD GULINO - Luc TALASSINOS - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Jocelyne TRANI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Yves WIGT - David YTIER - Kheira ZENAFI.

Signé le 20 Juin 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 02 juillet 2019

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Loïc BARAT représenté par Gisèle LELOUIS - Guy BARRET représenté par Olivier GUIROU - Jean-Pierre BAUMANN représenté par Sandra DUGUET - Moussa BENKACI représenté par Philippe DE SAINTDO - François BERNARDINI représenté par Eric CASADO - Jean-Pierre BERTRAND représenté par Gérard CHENOZ - Gérard BRAMOULLÉ représenté par Mireille JOUVE - Henri CAMBESSEDES représenté par Roger MEI - Christine CAPDEVILLE représentée par Luc TALASSINOS - Martine CESARI représentée par Danièle GARCIA - Bruno CHAIX représenté par Jean MONTAGNAC - Gaby CHARROUX représenté par Florian SALAZAR-MARTIN - Jean-David CIOT représenté par Gaëlle LENFANT - Anne CLAUDIUS-PETIT représentée par Monique CORDIER - Frédéric COLLART représenté par Solange BIAGGI - Auguste COLOMB représenté par Philippe GINOUX - Pierre COULOMB représenté par Régis MARTIN - Robert DAGORNE représenté par Maurice CHAZEAU - Sylvaine DI CARO représentée par Guy ALBERT - Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI représentée par Marc POGGIALE - Olivier FREGEAC représenté par Joël MANCEL - Hélène GENTE-CEAGLIO représentée par Yves WIGT - Jacky GERARD représenté par Jean-Louis CANAL - Roland GIBERTI représenté par Roland MOUREN - Jean-Pascal GOURNES représenté par Georges CRISTIANI - Jean HETSCH représenté par Loïc GACHON - Michel ILLAC représenté par André MOLINO - Eliane ISIDORE représentée par Georges ROSSO - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Alexandre GALLESE - Nicole JOULIA représentée par Gilbert FERRARI - Nathalie LAINE représentée par Patrick BORÉ - Stéphane LE RUDULIER représenté par Nicolas ISNARD - Jean-Marie LEONARDIS représenté par Bernard DESTROST - Laurence LUCCIONI représentée par Julien RAVIER - Christophe MASSE représenté par Florence MASSE - Marcel MAUNIER représenté par Jocelyne TRANI - Georges MAURY représenté par Yves BEAUVAL - Yves MESNARD représenté par Christian PELLICANI - Marie-Claude MICHEL représentée par Jean-Claude MONDOLINI - Virginie MONNET-CORTI représentée par Marie-France DROPY-OURET - Stéphane PAOLI représenté par Irène MALAUZAT - Stéphane PICHON représenté par Isabelle SAVON - Patrick PIN représenté par André JULLIEN - Roger PIZOT représenté par Guy ALBERT - Gérard POLIZZI représenté par Bernard MARTY - Marie-Laure ROCCA-SERRA représentée par Maxime TOMMASINI - Maryse RODDE représentée par Frédéric VIGOUROUX - Emmanuelle SINOPOLI représentée par René BACCINO - Jules SUSINI représenté par Francis TAULAN - Josette VENTRE représentée par Monique DAUBET-GRUNDLER - Patrick VILORIA représenté par Laure-Agnès CARADEC - Didier ZANINI représenté par Kheira ZENAFI - Karima ZERKANI-RAYNAL représentée par Jacques BOUDON.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Sabine BERNASCONI - Jean-Louis BONAN - Nadia BOULAINSEUR - Michel CATANEO - Laurent COMAS - Claude FILIPPI - Samia GHALI - Bruno GILLES - Michel LAN - Eric LE DISSÈS - Jean-Pierre MAGGI - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Serge PEROTTINO - Elisabeth PHILIPPE - Nathalie PIGAMO - Marine PUSTORINO-DURAND - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Roger RUZE - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Philippe VERAN - Karim ZERIBI.

Etaient présents et représentés en cours de séance Messieurs :

Patrick MENNUCCI représenté à 16h00 par Eric SCOTTO - Richard MIRON représenté à 16h00 par Michèle EMERY.

Etaient présents et excusés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Francis TAULAN à 14h40 - Bernard MARANDAT à 14h40 - Marie-Louise LOTA à 15h15 - Chrystiane PAUL à 15h15 - Sandra DALBIN à 15h15 - Sophie DEGIOANNI à 15h15 - Albert GUIGUI à 15h15 - André BERTERO à 15h26 - Patrick APPARICIO à 15h26 - Isabelle SAVON à 15h30 - Jean-Claude FERAUD à 15h30 - Frédéric VIGOUROUX à 15h35 - Georges ROSSO à 15h36 - André MOLINO à 15h36 - Kheira ZENAFI à 15h36 - Monique CORDIER à 15h36 - Frédéric DOURNAYAN à 15h37 - Jean-Louis CANAL à 15h40 - Patrick PADOVANI à 15h40 - Antoine MAGGIO à 15h41 - Odile BONTHOUX à 15h48 - Maxime TOMMASINI à 15h55 - David YTIER à 15h55 - Jean ROATTA à 15h55 - Didier PARAKIAN à 15h58 - Philippe CHARRIN à 15h55 - Sylvia BARTHELEMY à 15h55 - Olivier GUIROU à 15h57 - Frédéric BOUSQUET à 15h57 - Eric CASADO à 16h00 - Danielle MILON à 16h00 - Pierre DJIANE à 16h00 - Dominique FLEURY-VLASTO à 16h00 - Henri PONS à 16h07.

Madame la Présidente a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

FAG 072-6379/19/CM

■ Création et définition d'emplois

MET 19/11452/CM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Pour assurer l'adéquation des postes avec les besoins de fonctionnement de la Collectivité et permettre d'intégrer les compétences professionnelles nécessaires à l'accomplissement des missions métropolitaines, il est proposé de créer et de définir l'ensemble des postes mentionnés ci-après.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération FAG 079-18/10/18 CM du 18 octobre 2018 portant définition d'emplois permanents et création d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité ;
- La délibération FAG 011-5708/19/CM du 28 mars 2019 portant création et définition d'emplois ;
- La délibération FAG 004-16/05/19 CM du 16 mai 2019 portant créations, définitions et suppressions d'emplois ;
- Le décret n°88-145 du 15 février 1988, pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article 1 :

Afin de tenir compte des évolutions de carrières et de permettre les nominations concours, est approuvée la création d'emploi relevant du grade suivant :

- 2 attachés
- 1 assistant socio-éducatif 1° classe.

Article 2 :

Afin d'ajuster le tableau des emplois aux besoins de la collectivité, sont approuvées les créations d'emplois permanents sur les grades ou les cadres d'emplois suivants :

Signé le 20 Juin 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 02 juillet 2019

- 1 technicien.
- 5 rédacteurs.
- 2 éducateurs des activités physiques et sportives.
- 5 adjoints techniques.
- 5 adjoints administratifs.

Article 3 :

Afin de promouvoir les agents inscrits sur les listes d'aptitudes de promotion interne de l'année 2019, sont approuvées les créations de postes, sur emplois permanents à temps complet :

- 4 ingénieurs.
- 6 attachés.
- 4 techniciens.
- 4 rédacteurs.
- 67 agents de maîtrise.

Afin de promouvoir les agents inscrits sur les listes d'aptitudes d'avancement de grade de l'année 2019, sont approuvées les créations de postes, sur emplois permanents à temps complet :

- 1 ingénieur en chef hors classe.
- 1 ingénieur hors classe.
- 5 attachés hors classe.
- 3 professeurs de CFA hors classe.
- 14 ingénieurs principaux.
- 15 attachés principaux.
- 2 assistants socio-éducatifs principaux.
- 4 assistants de conservation principaux de 2° classe.
- 8 éducateurs principaux de 1° classe.
- 4 animateurs principaux de 1° classe.
- 1 technicien principal de 1° classe.
- 12 rédacteurs principaux de 1° classe.
- 12 rédacteurs principaux de 2° classe.
- 1 adjoint animation principal de 1° classe.
- 3 adjoints animation principal de 2° classe.
- 1 adjoint du patrimoine principal de 2° classe.
- 75 agents de maîtrise principaux.
- 150 adjoints techniques principaux de 1° classe.
- 136 adjoints techniques principaux de 2° classe.
- 138 adjoints administratifs principaux de 1° classe.
- 42 adjoints administratifs principaux de 2° classe.

Article 4 :

Par délibération FAG 011-5708/19/CM du 28 mars 2019, le Conseil Métropolitain a, à l'article 3, approuvé différentes redéfinitions de postes, sur emplois permanents à temps complet.

Pour faire suite à une erreur matérielle, l'emploi de secrétaire général dédié à la Direction Générale des Services de la Métropole Aix-Marseille-Provence doit être redéfini comme suit :

- Un Secrétaire Général inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux et des administrateurs territoriaux. Description du poste : Mettre en œuvre les actions décidées par le DGS en étroite collaboration des DGA et DGS de territoires. Etre force de proposition dans l'élaboration de la stratégie à mettre en œuvre au niveau de l'ensemble de l'administration métropolitaine. Assurer un lien permanent entre le cabinet et l'administration notamment dans la gestion des actions relevant des assemblées et du protocole. Profil : Titulaire d'un diplôme BAC +5

Signé le 20 Juin 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 02 juillet 2019

Article 5 :

Par délibération FAG 004-16/05/19 CM du 16 mai 2019, le Conseil Métropolitain a approuvé dans son article 3 plusieurs créations et définitions d'emplois.

Cet article doit être complété de la mention suivante : « Il est précisé qu'en l'absence de candidatures de fonctionnaires correspondant aux profils recherchés, les recrutements sur ces postes se feront en application de l'article 3-3 alinéa 2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

La rémunération de chacun des emplois sera plafonnée par référence au dernier échelon et au régime indemnitaire afférent au grade précisé dans chaque définition de poste ».

Article 6 :

Afin de tenir compte des besoins de recrutement nécessaires au fonctionnement des services, sont approuvées les créations de postes suivants, sur emploi permanent à temps complet.

Il est précisé qu'en l'absence de candidatures de fonctionnaires correspondant aux profils recherchés, les recrutements sur ces postes se feront en application de l'article 3-3 alinéa 2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. La rémunération de chacun des emplois sera plafonnée par référence au dernier échelon et au régime indemnitaire afférent au grade précisé dans chaque définition de poste.

Sous l'autorité de la Présidente :

- Deux Inspecteurs à l'Inspection Générale des Services inscrits à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux. Description du poste : Assurer sous la responsabilité de l'IGS, la réalisation de missions d'enquête administrative, de contrôle et d'études. Participer à une fonction d'assurance et de conseil auprès de l'exécutif métropolitain et de la Direction Générale des Services. Profil : Titulaire d'un Bac +3 minimum.

Pour la Direction Générale Adjointe Commande Publique et Affaires Juridiques :

- Un Conseiller juridique à la Direction Commande Publique inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : Assister et encadrer par sa parfaite maîtrise des mécanismes du droit de la commande publique, la mise en œuvre des procédures de mise concurrence requises par la réglementation nationale et communautaire. Conseiller et assister sur le plan juridique les directions sur le choix du montage contractuel approprié. Profil : Maîtrise de la passation et l'exécution des marchés publics, application de la réglementation des marchés publics, capacité rédactionnelle. Titulaire d'un Bac +3.
- Un Conseiller juridique à la Direction Juridique Schémas, Grands Projets et Contentieux au Service Juridique, Gestion des Services Publics et Concessions inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : Assurer le conseil et l'assistance juridiques auprès des services opérationnels concernant la gestion des services publics et concessions. Profil : Maîtrise de la passation et l'exécution des marchés publics, application de la réglementation des marchés publics, capacité rédactionnelle. Titulaire d'un Bac + 5 en droit public.
- Un Acheteur à la Direction Programmation et Performance Achats inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux. Description du poste : Assurer en tant que référent sur son périmètre d'achat, la définition et l'animation de la stratégie d'achats, le pilotage de la démarche achats en mode projet pour la mise en place des marchés sur le périmètre des segments dont il/elle a la charge, le suivi des achats et le pilotage de la

Signé le 20 Juin 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 02 juillet 2019

performance. Profil : Mettre en œuvre des actions de gestion de projets, sens de la conviction, de la négociation. Expérience dans les achats publics ou privés. Titulaire d'un Bac +3 minimum.

Pour la Direction Générale Adjointe Innovation Numérique et Systèmes d'information :

- Un Ingénieur Telecoms en remplacement d'un poste d'Ingénieur réseaux télécom à la Direction des Infrastructures Informatiques et Telecoms, inscrit à la nomenclature au cadre d'emplois des ingénieurs et techniciens territoriaux. Description du poste : Définir l'architecture de télécommunications. Gérer les infrastructures de télécommunication de la collectivité. Garantir le bon fonctionnement et la fiabilité du réseau téléphonique de la collectivité. Assurer la gestion (lancement et exécution) des appels d'offre. Gérer les projets. Profil : Titulaire d'un Bac +2.

Pour la Direction Générale Adjointe Finances et Budget :

- Un Directeur Budget programmation Prospective à la Direction Budget Programmation Prospective initialement inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux et élargi au cadre d'emplois des administrateurs territoriaux. Description du poste : Organiser le processus budgétaire pour garantir le respect des trajectoires financières définies par la gouvernance métropolitaine. Optimiser les procédures, contrôler et évaluer l'emploi des ressources. Participer à l'identification et à la gestion des risques financiers inhérents à la collectivité. Coordonner les travaux de programmation prévisionnelle des investissements, de prospective financière et d'anticipation des impacts financiers des grands projets. Profil : Maîtrise des règles liées au budget, aux techniques de programmation dans une logique d'approche prospective. Encadrer et diriger des équipes. Titulaire d'un Bac +5.
- Un Analyste Financier à la Direction Budget Programmation Prospective - Service Budget inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : Construire et suivre des budgets métropolitains en collaboration avec les territoires et les DGA. Analyser de la gestion financière, mettre en place des outils de pilotage sur la préparation et l'exécution budgétaire. Gérer et optimiser les conventions de recettes. Profil : Titulaire d'un Bac +3.
- Un Chef de Service Ingénierie Financière à la Direction Recette et Ingénierie Financière inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux. Description du poste : concevoir, auprès du directeur, le cadre d'intervention, les principes méthodologiques, les compétences et les profils de poste à rassembler, qui guideront le développement des missions d'ingénierie financière. Participer à la mise en place de la stratégie financière long-terme de la métropole et déterminer les modes de financements optimaux des projets d'investissement. Elaborer des modélisations financières, des analyses de la structuration des financements des projets d'investissement de la métropole, des modèles détaillés de cash-flows financiers permettant de définir les structures financières les plus adéquates et d'analyser la rentabilité socio-économique et financière des projets d'investissement. Profil : Ecole d'Ingénieur de premier rang ou troisième cycle universitaire avec une spécialisation en Finance/Mathématiques Financières/ ingénierie financière de projet et avec de bonnes connaissances en gestion de projet d'investissement. Titulaire d'un Bac +3 à 5.

Pour la Direction Générale Adjointe Ressources Humaines :

- Un Chargé de mission paie et ingénierie RH à la Direction Gestion Administrative du Personnel, service Ingénierie expertise, initialement inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux et élargi au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux. Description du poste : Assurer des travaux d'expertise dans les domaines de la paie et de la comptabilité RH (études, pilotage de campagnes, procédures, veille réglementaire), et être en charge de sécuriser les actions du service en collaboration avec le chef de service et son adjoint. Profil : Identifier le besoin au travers de la demande, connaître le statut de la FPT, la gestion et les outils RH. Maîtriser des méthodes et techniques de rémunération. Titulaire d'un Bac +3.

Signé le 20 Juin 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 02 juillet 2019

Pour la Direction Générale Adjointe Développement Urbain et Stratégie Territoriale :

- Deux chargés d'actions foncières à la Direction Aménagement et Habitat – Service Actions foncières inscrits à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux. Description du poste : Assurer l'ensemble des actions pour maîtriser le foncier nécessaire à la conduite des projets de lutte contre l'habitat indigne. Assurer le traitement des mises en demeure d'acquiescer et suivre les procédures d'acquisitions foncières amiables, par voie de préemption et par voie d'expropriation. Mettre en œuvre et suivre les cessions foncières. Profil : Titulaire d'un Bac +3.
- Un Chargé d'Opérations Aménagement à la Direction Aménagement et Habitat – Service Aménagement et Habitat Marseille Nord inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et attachés territoriaux. Description du poste : Assurer la conduite des opérations d'aménagement, de renouvellements urbains définis par les politiques publiques. Participer à la définition du mode de réalisation. Mettre en œuvre et conduite d'opérations d'aménagement à l'échelle territoriale en relation avec les concessionnaires. Organiser et coordonner l'action des différents partenaires. Profil : Universitaire et/ou écoles (ingénieurs, architectes...) dans les domaines de l'aménagement, l'urbanisme et le développement local. Titulaire d'un Bac +5
- Un Coordonnateur de Port à la Direction Environnement et Ports de Plaisance – Service Capitaineries inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux. Description du poste : Gérer et coordonner l'activité et les missions des capitaineries du Frioul, de la Pointe Rouge et du Vieux-Port ainsi que tous les petits ports rattachés. Faire respecter la réglementation applicable sur l'espace portuaire. Profil : Connaissance du langage marin et des bateaux, des principes des engagements comptables, des règles de l'achat public, des techniques de matelotage, encadrement d'une équipe. Titulaire d'un Bac +3.
- Un Chargé de Mission Environnement à la Direction Environnement et Ports de Plaisance – Service Capitaineries inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux. Description du poste : Elaboration, mise en œuvre et suivi des plans d'actions relevant des compétences environnementales du CT Marseille Provence. Profil : Titulaire d'un Bac +3.
- Un Chef de division énergie renouvelable et de récupération à la Direction Mer, Littoral, Milieux aquatiques, Ports et Energie, initialement inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux et élargi aux cadres d'emploi des techniciens et rédacteurs territoriaux. Description du poste : Contribuer à accroître la production d'électricité et de gaz de source renouvelable sur le territoire, à travers le portage métropolitain de projets ainsi que l'accompagnement des projets d'autres acteurs du territoire. Profil : Croisement des données pour produire des analyses globales, connaissance et application des réglementations de la commande publique et des finances, sens de la conviction. Titulaire d'un Bac +3.
- Deux Chargés d'études en urbanisme réglementaire à la Direction de la Planification et Urbanisme, Service Urbanisme Réglementaire inscrits à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux. Description du poste : Coordonner le suivi et l'archivage des procédures d'urbanisme élaborées par les Conseils de Territoires sur l'ensemble du territoire métropolitain. Profil : Titulaire d'un Bac +3.
- Un Chargé d'études Projets Urbains à la Direction de la Planification et Urbanisme, Service Urbanisme Réglementaire inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux. Description du poste : Assurer l'alimentation au fond des procédures d'évolution des documents d'urbanisme intercommunaux ainsi que des procédures

Signé le 20 Juin 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 02 juillet 2019

connexes. Assurer l'interface avec les services de la Ville de Marseille, les mairies de secteur et les élus. Profil : Titulaire d'un Bac +3.

- Un Chargé de développement territorial à la Direction de la Politique de la Ville – Service territorial centre et sud inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux. Description du poste : mettre en œuvre le programme d'actions du Contrat de Ville et sa déclinaison territoriale, le projet de territoire, portant sur des thématiques urbaines, sociales et économiques en lien avec les partenaires associatifs et institutionnels et les conseils citoyens. Profil : Capacité à assurer les phases d'élaboration, de suivi, de mise en œuvre et de bilan de projets, connaissance des règles et procédures applicables au domaine d'activité. Permis B obligatoire. Titulaire d'un Bac +4.
- Un Chef de division à la Direction Habitat et Politique de la Ville – Service territorial nord, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux. Description du poste : Mettre en œuvre le programme d'actions du Contrat de Ville et sa déclinaison territoriale, le projet de territoire, portant sur des thématiques urbaines, sociales et économiques en lien avec les partenaires associatifs et institutionnels et les conseils citoyens. Profil : Titulaire d'un Bac+3.
- Quatre Coordonnateurs Métropole Ateliers Santé Ville à la Direction Habitat et Politique de la Ville – Service Cohésion sociale inscrits à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : Définir et mettre en œuvre une politique locale de santé publique, Planifier le volet santé du contrat de ville en lien avec les autres thématiques et animer soutenir et dynamiser le réseau des ASV sur les territoires du Pays d'Aix, d'Istres Ouest Provence et du Pays Salonais. Assurer une veille stratégique sur les nouvelles dynamiques. Profil : Capacité d'aide à la décision, d'analyse d'une situation ou des événements imprévus en proposant des solutions ad hoc, d'alerte sur la hiérarchie en cas de risques. Aptitude à la communication orale et écrite et maîtrise des techniques de formalisation. Titulaire d'un Bac +3.
- Un Chef de Division Gestion Patrimoniale à la Direction Foncier et Patrimoine – Service Action Foncière et Gestion Immobilière, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux. Description du poste : Planifier la réalisation et la gestion d'un inventaire patrimonial dans le cadre de l'instruction budgétaire et comptable M57 dans la perspective d'une stratégie active de gestion de patrimoine (asset-facility-property) à moyen terme. Profil : Titulaire d'un Bac +3.
- Un Chef de Division Outil Foncier à la Direction Foncier et Patrimoine – Service Action Foncière et Gestion Immobilière, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux. Description du poste : Harmoniser les outils fonciers utilisés par les territoires, les procédures afférentes et les délais d'instructions de chaque CT. Proposer une boîte à outils du foncier dans le cadre du projet d'aménagement métropolitain. Piloter les dossiers d'acquisition et cessions complexes et apporter un soutien aux CT en termes d'expertise immobilière : DUP. Profil : Titulaire d'un Bac +3.
- Un Gestionnaire de Contrats à la Direction Foncier et Patrimoine – Service Action Foncière et Gestion Immobilière, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : Assurer la gestion des contrats du service. Profil : Titulaire d'un Bac +3.
- Un Chargé de Mission à la Direction Ressources, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : Assurer la sécurité juridique des Marchés Publics, des Conventions et des Délégations de Service Public. Mettre en place et assurer le suivi des différents contrats. Profil : Titulaire d'un Bac+3.
- Un Juriste de Droit Public à la Direction Ressources inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emploi des attachés territoriaux. Description du poste : Assister l'équipe et le chef de

Signé le 20 Juin 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 02 juillet 2019

service dans la gestion des dossiers en particulier en matière de ressources humaines (recrutement, gestion de carrière, formation...). Participer au contrôle des actes et documents divers émis par la DGA et transitant par la Direction Ressources (rapports enrôlés en conseils de Territoire et de la Métropole, décisions, arrêtés, conventions, Profil : Titulaire d'un Bac+3.

Pour la Direction Générale Adjointe Mobilité Transport Espace Public et Voirie :

Un Conseiller juridique à la Direction Ressources – Service Commande Publique inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : Assister et encadrer par sa parfaite maîtrise des mécanismes du droit de la commande publique, la mise en œuvre des procédures de mise concurrence requises par la réglementation nationale et communautaire. Conseiller et assister sur le plan juridique les directions sur le choix du montage contractuel approprié. Profil : Maîtrise de la passation et l'exécution des marchés publics, application de la réglementation des marchés publics, capacité rédactionnelle. Titulaire d'un Bac +3.

Pour la Direction Générale Adjointe Eau et Assainissement

- Un Chargé de contrôle qualité et performance de l'assainissement collectif au Service Gestion Qualité Performance, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux. Description du poste : Superviser le suivi des engagements en matière de qualité et de performance du service d'assainissement collectif. Evaluer la qualité et la performance des services rendus au titre des contrats de délégation du service public de l'assainissement collectif. Profil : Titulaire d'un Bac +3.

Pour la Direction Générale Adjointe Développement Economique et Attractivité :

- Un chef de projet industries maritimes et logistiques initialement inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et élargi au cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : assurer le pilotage de projets complexes et multi partenariaux, assurer le rôle de responsable du suivi technique, budgétaire et calendaire des projets, apporter une vision globale et prospective du volet métropolitain lié aux industries maritime et logistique, développer et entretenir un réseau, rédiger les rapports d'études. Profil : pratique de la conduite de projets complexes, aptitude à la communication orale et écrite, compréhension du monde économique et institutionnel, rigueur, précision, ouverture d'esprit. Titulaire d'un Bac +3.

Pour le Pôle Propreté, Cadre de Vie et Valorisation des Déchets du Territoire, Marseille Provence :

- Un Chef de service de la Redevance Spéciale et Partenariat au service redevance spéciale et partenariat inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux. Description du poste : Garantir l'application de la redevance spéciale pour l'ensemble des professionnels y souscrivant. Apporter une expertise dans la gestion des déchets des professionnels. Profil : Titulaire d'un Bac +3.

Pour le Pôle Voirie Espace Public

- Un Chargé de Programmation à la Direction Ressources et Méthodes – Service Gestion Financière inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : Animer l'équipe recettes et piloter l'activité programmation de la direction de pôle. Encadrer et contrôler les agents chargés du suivi des recettes et de la programmation. Projeter et suivre l'exécution du budget (autorisations de programme et crédits de paiement). Gérer les transferts de crédits nécessaires au bon fonctionnement de l'exercice comptable et en assurer un suivi. Profil : Master en finances publiques, comptabilité publique. Titulaire d'un Bac +3.

- Un Responsable de Division Urbanisme et Alignement à la Direction Aménagement Espace Public – Service Gestion Espace Public inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux. Description du poste : Assurer l'instruction des demandes d'alignement et des autorisations de construire pour ce qui concerne la voirie. Assurer les procédures et le bon fonctionnement de la division. Profil : Titulaire d'un Bac +3.

Pour le Pôle Déplacements et Espaces Publics

- Un Chargé d'opérations aménagement Centre initialement inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et élargi au grade de techniciens principaux de 1° et 2° classe territoriaux. Description du poste : Assurer la conduite des opérations d'aménagement supérieures à 150 000€ faisant l'objet de passation de marchés ou l'utilisation par marchés subséquents, sur l'ensemble de la zone géographique du Territoire Marseille Provence, spécifiquement sur Marseille. Profil : Titulaire d'un diplôme d'ingénieur (Ingénieur) ou Bac + 3 (technicien).
- Un Chargé d'opérations aménagement Ouest initialement inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et élargi au grade de techniciens principaux de 1° et 2° classe territoriaux. Description du poste : Assurer la conduite des opérations d'aménagement supérieures à 150 000€ faisant l'objet de passation de marchés ou l'utilisation par marchés subséquents, sur l'ensemble de la zone géographique du Territoire Marseille Provence, spécifiquement sur les communes de l'Ouest. Profil : Titulaire d'un diplôme d'ingénieur (Ingénieur) ou Bac + 3 (technicien).
- Un Chargé d'opérations aménagement Marseille Provence initialement inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et élargi au grade de techniciens principaux de 1° et 2° classe territoriaux. Description du poste : Assurer la conduite des opérations d'aménagement supérieures à 150 000€ faisant l'objet de passation de marchés subséquents, sur l'ensemble de la zone géographique du conseil de territoire Marseille Provence. Profil : Titulaire d'un diplôme d'ingénieur (Ingénieur) ou Bac + 3 (technicien).
- Un Chargé d'opérations aménagement Est initialement inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et élargi au grade de techniciens principaux de 1° et 2° classe territoriaux. Description du poste : Assurer la conduite des opérations d'aménagement supérieures à 150 000€ faisant l'objet de passation de marchés subséquents, sur l'ensemble de la zone géographique du conseil de territoire Marseille Provence, spécifiquement sur les communes de l'Est. Profil : Titulaire d'un diplôme d'ingénieur (Ingénieur) ou Bac + 3 (technicien).
- Un Responsable de division SIG et marchés inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et élargi au grade de techniciens principaux de 1° et 2° classe territoriaux. Description du poste : Exécuter l'ensemble des tâches liées à la mise en œuvre et au développement des données métier voirie dans le SIG. Procéder au contrôle des données métiers voirie et à leur intégration dans le SIG, ainsi que leur exploitation (requête, analyse, mise en place de routines...) notamment pour l'élaboration de programmes d'interventions. Assurer la veille technique en liaison avec les services du SIG et encadrer la Division Gestion des Données SIG et le travail des opérateurs SIG/Données de la Direction. Profil : Titulaire d'un diplôme d'ingénieur (Ingénieur) ou Bac + 3 (technicien).
- Un Responsable de division inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs et techniciens principaux de 1° et 2° classe territoriaux. Description du poste : Participer à l'élaboration des objectifs, des procédures et du plan d'action du service puis en assurer la mise en œuvre opérationnelle. Suivre les travaux et la réalisation des projets. Profil : Titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou Bac + 5.

Pour les services du Territoire d'Aix et du Pays d'Aix :

Signé le 20 Juin 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 02 juillet 2019

A la Direction des Risques

- Un chargé de mission projets d'accompagnements aux communes en matière de risques initialement inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux et élargi au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux. Description du poste : Anticiper à l'exécution des tâches opérationnelles et administratives liés au fonctionnement du service : Organiser et mettre en œuvre les orientations et axes validés par la direction. Profil : 3 à 5 ans d'expérience et Bac + 5.

A la Direction Eau et Assainissement

- Un Chef de projets travaux réseaux au Service Travaux réseaux inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs. Descriptif du poste : Mettre en œuvre le programme de travaux sur les réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement. Encadrer une équipe de techniciens. Profil : CATEC / AIPR. Titulaire d'un Bac + 3.

Au Pôle Urbanisme et Aménagement

- Un Chargé d'Ingénierie à la Direction Planification Urbanisme inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs, attachés, techniciens et rédacteurs territoriaux. Descriptif du poste : Assurer le suivi technique des procédures d'évolutions des PLU communaux sous la responsabilité du chef de service projets et proximité. Il participera à la réalisation du PLUi. Profil : Titulaire d'un Bac + 3 à 5 en urbanisme et en aménagement du territoire.

Pour les services du Territoire du Pays Salonais

Au pôle Sport

- Un Directeur de la Piscine de Berre l'Etang au Service Piscine inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des conseillers territoriaux des activités physiques et sportives. Descriptif du poste : Diriger la piscine Berre l'Etang. Encadrer l'équipe. Profil : Titulaire d'un BEESAN, permis B.

Pour les services du Territoire du Pays de Martigues

A la Direction Emploi, Formation, Insertion

- Un Chargé des relations entreprises et de l'animation des clauses sociales, initialement affecté dans la délibération FAG 004-16/0519 CM du 16 mai 2019 à la Direction Générale Adjointe Emploi Insertion Economique et Sociale est affecté au territoire du Pays de Martigues. Le poste est inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : développer l'intégration des clauses sociales dans la commande publique et les marchés privés du territoire et d'accompagner les entreprises attributaires à mettre en œuvre les actions d'insertion définies. Profil : Titulaire d'un Bac+3.

Article 7 :

Recrutement dans le cadre d'accroissements temporaires d'activité

En raison de l'accroissement de l'activité de certains services, il y a lieu de créer les emplois non permanents ci-dessous dans les conditions prévues à l'article 3 alinéa 1 de la loi n°84-53 (contrat d'une durée maximale de 12 mois compte-tenu des renouvellements pendant une même période de 18 mois consécutifs). Ces emplois non permanents sont créés à temps complet. La rémunération de chacun des emplois sera plafonnée par référence au dernier échelon et au régime indemnitaire afférent du cadre d'emplois précisé pour chaque poste.

Il est proposé de créer les emplois non permanents suivants :

Signé le 20 Juin 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 02 juillet 2019

Pour le Territoire de Marseille Provence :

Le recrutement d'un gestionnaire ressources humaines à la DGA Ressources Humaines – Direction Méthodes et Projets – Service GPEEC en référence au cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux qui aura pour mission la saisie et la fiabilité des informations relatives au poste à l'affectation dans le logiciel astre RH.

Le recrutement d'un conseiller juridique à la DGA Mobilité Transport Espace Public et Voirie - Direction Ressources en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux. Description du poste : Assister et encadrer par sa parfaite maîtrise des mécanismes du droit de la commande publique, la mise en œuvre des procédures de mise concurrence requises par la réglementation nationale et communautaire. Profil : Maîtrise de la passation et l'exécution des marchés publics, application de la réglementation des marchés publics, capacité rédactionnelle. Titulaire d'un Bac +3.

Pour le territoire du Pays Salonais

Le recrutement d'un chargé de mission auprès du Président et des Vice-Présidents du Conseil de Territoire du Pays Salonais (Présidence du Conseil de Territoire Pays Salonais) en référence au cadre d'emplois des administrateurs territoriaux. Description du poste : participer aux CODIR, aux bureaux et aux conseils de territoire, conseiller le Président et les vice-présidents du Conseil de Territoire du Pays Salonais, notamment dans le domaine de la politique de la ville, participer à l'élaboration des marchés publics rattachés au projet ANRU de la Ville de Salon de Provence. Profil : bonnes connaissances en politique de la ville, bonnes connaissances en finances et en marchés publics, aptitude à la négociation et au travail en équipe.

Pour le territoire d'Aubagne et du Pays de l'Etoile

Le recrutement d'un gestionnaire technique polyvalent qui aura comme double mission :

- la gestion du domaine de la Font de Mai situé en zone Zapef prévention lutte contre l'incendie.
- la gestion de la salle de spectacle et des festivités sur Auriol afin d'assurer une présence sur site, gérer les entrées et ouverture, gérer l'accueil des prestataires, mise en sécurité du site.

Article 8 :

Recrutement de vacataires

Il est proposé de créer les emplois non permanents suivants :

Pour le territoire d'Istres Ouest Provence

Le recrutement de 2 agents vacataires pour l'animation de conférences portant sur l'évolution de la société et des technologies de la connaissance, représentant un volume horaire total de 10 heures maximum pour les 2 conférences. Pour l'accomplissement de ces missions, la rémunération s'établit sous la forme de vacations fixées au taux horaire brut de 196.50 €, rémunérées au prorata temporis sur la base d'un état de présence après service fait.

Article 9 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Métropole - chapitre 012.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
La Présidente de la Métropole
Aix-Marseille-Provence

Martine VASSAL

Signé le 20 Juin 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 02 juillet 2019